

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Arguments

Argumentaire : l'allocation-autonomie

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2012

Démocratie & Socialisme

L'allocation-autonomie est à l'heure actuelle la grande absente du débat public à gauche et, pourtant, jamais la jeunesse n'avait été autant frappée par les sales coups de la droite. *Chômage (25 %), précarité, inégalité dans l'accès aux soins (1 étudiant sur 3 renonce à se soigner), au logement, salariat étudiant (75 %), stages non payés (1, 5 millions de stagiaires) ou à peine...*

François Hollande a placé la jeunesse au cœur de son programme politique. Cependant, il préfère à l'allocation-autonomie que nous préconisons « *une allocation d'études et de formation sous conditions de ressources dans le cadre d'un parcours d'autonomie* », ainsi qu'un encadrement des stages « pour empêcher les abus » (proposition 39). On pourrait nous rétorquer que l'emballage importe peu et se raccrocher à l'adage « qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse »... Mais la gueule de bois risque d'être douloureuse pour la jeunesse si la jeune gauche renonce, au nom du soutien au gouvernement, à la seule revendication à même de mobiliser l'ensemble des jeunes.

L'universalité plutôt que le saucissonnage

La jeunesse est la seule tranche d'âge qui ne bénéficie pas de statut. Les jeunes n'ont donc droit à aucune protection sociale (à part la mutuelle pour les étudiants). *Seule une fraction d'entre eux bénéficie du système des bourses. Mais ce système est tout à fait insuffisant* : il faut être étudiant pour en bénéficier, ce qui ne concerne qu'une partie de la jeunesse. De plus, ces bourses dépendent des revenus des parents ; ce qui implique une dépendance des jeunes vis-à-vis de leur famille. Enfin, l'enveloppe globale attribuée à l'aide sociale étudiante ne dépend que du bon vouloir de l'État, ce qui en fait un système d'assistance au budget d'ailleurs scandaleusement insuffisant. Il s'oppose à celui que nous voulons mettre en place : un système de solidarité. Être en formation, c'est être en incapacité temporaire de travailler et d'avoir un revenu, cela correspond donc à la définition que donne la sécurité sociale d'un « risque social ».

Ce constat appelle *la mise en place d'une nouvelle branche « jeunesse » de la sécurité sociale* chargée de distribuer l'allocation d'autonomie pour toute la jeunesse en formation. En effet, nous préférons que la gauche parle à l'ensemble de la jeunesse plutôt que de la segmenter comme le font les gouvernements libéraux. N'offrir qu'aux « jeune[s] déscolarisé[s] de 16 à 18 ans une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique » (proposition 37) est à notre sens une erreur. Il n'y a pas d'un côté une jeunesse en apprentissage qui n'aurait pour s'en sortir que le contrat de génération et de l'autre une jeunesse étudiante qui recevrait de l'État un revenu d'assistance. *L'apprenti et l'étudiant sont deux salariés en formation* qui, quel que soit leur avenir, seront tous les deux soumis à l'exploitation. Pour unir ces deux salariés en devenir, il convient précisément de ne pas les opposer et de les rapprocher en leur attribuant un cadre statutaire unifié.

Pas d'autonomie sans prise en compte des revenus du jeune

Un flou important demeure dans la proposition 39 de François Hollande. L'allocation d'étude est-elle versée en fonction des ressources des parents ou du seul jeune ? Comment parler de parcours d'autonomie si le montant de l'aide versée au jeune dépend du revenu de ses parents ? Le doute doit être levé sur ce point, car nous nous approchons là de la substance de l'allocation-autonomie. En effet, le niveau de l'allocation versée au jeune doit être calculé par rapport aux ressources propres du jeune, c'est-à-dire des revenus de transfert fournis par sa famille et de son projet d'avenir. Tout comme le fils d'ouvriers en difficulté, le « gosse de riche » qui veut gagner son autonomie et qui ne demande rien à sa famille aura le droit à une allocation significative.

Argumentaire : l'allocation-autonomie

On pourra ajouter que *l'allocation-autonomie est le seul moyen de lutter contre le salariat étudiant qui renforce l'échec scolaire*. Sans oublier également que cette mesure serait indolore pour les comptes publics, puisque elle sera financée par une nouvelle branche de la Sécurité Sociale et impliquera une refonte totale des aides existantes. Autant d'arguments qui vont dans le sens du candidat socialiste dont l'éducation et le contrôle des déficits constituent, outre la jeunesse, les grandes priorités.